

au Cœur de SELTZ

N°2

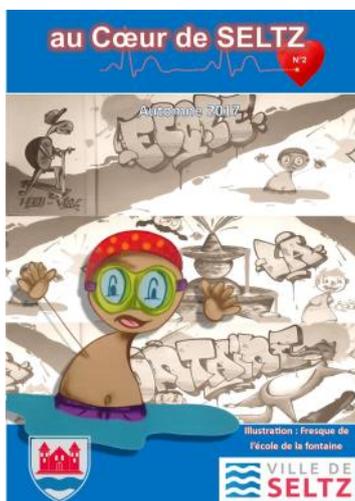
Automne 2017



Illustration : Fresque de
l'école de la fontaine



VILLE DE
SELTZ



Au Cœur de Seltz

Le « Grain de Seltz » est devenu au « Cœur de Seltz » et porte désormais le même nom que le groupe facebook de la Ville de Seltz. Son but : vous informer sur ce qui se passe et ce que font les Seltzaises et les Seltzois, citoyennes et citoyens, élus et agents communaux, associations, artisans, commerçants, jeunes et moins jeunes...

Calendrier

Octobre

Samedi 21 18H	Mercredi 25	Jeudi 26
90ème anniversaire du Cercle St Etienne et Festival de Musique M.L.C.	Yak Médiathèque	Spectacle Murielle Revollon Médiathèque

Novembre

Dimanche 5	Samedi 11	Dimanche 12	Dimanche 12 11h30
Bourse aux vêtements Syndicat d'apiculture de Seltz / Lauterbourg M.L.C	Ouverture carnaval M.L.C.	Concours dog dancing Club canin	Commémoration du 11 novembre Mairie
Mercredi 15	Samedi 25	Dimanche 26	Mercredi 29
Marché Centre Ville	Marché de Noël Centre Ville	Marché de Noël Centre Ville	Yak Médiathèque

Décembre

Dimanche 3	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14
Fête de Noël des Aînés M.L.C.	Mardi 12 Don du sang M.L.C.	Atelier bricolage de Noël Médiathèque	Visite de nos amis Limousins
Vendredi 15	Samedi 16	Dimanche 17	Mercredi 20
Visite de nos amis Limousins	Visite de nos amis Limousins Marché de Noël de l'APS au parc Rhénan	Visite de nos amis Limousins Marché de Noël de l'APS au parc Rhénan	Yak bricolage Noël Médiathèque

SOMMAIRE

Calendrier	2
Le mot du Maire	3 à 5
Urbanisme	6 à 7
Fleurissement	8
CCAS et GRETA	9
Travaux forestiers	10
Jobs d'été et personnel communal	11
Ecoles	14 à 15
Police Municipale	15
Office de Tourisme	16 à 17
AAPPMA	18
Tennis	19 à 20
Tondeuse football	20
Karaté	21
Saletio Danse et Country	22
Recette	23
Aire de Jeux	23
Poème	24 à 25
Go Saletio	26
Forum des Associations	27
Fil d'actualité	28 à 31
Cours d'Anglais et Clarel	32
Jeunes sportifs	33
Crèche	34
95 ans de M. Lang	35
Jardin d'été et ASC	36
Médiathèque	37 à 38
Seltz avant ?	38
Carnet de Famille	39 à 40
Conseil Municipal	41 à 42
Projets culturel	43



Jean-Luc Ball
jean-luc.ball@ville-seltz.fr

Chères Seltzoises, et chers Seltzois,

Il y a un an vous avez choisi de confier à la liste que je conduisais la responsabilité de gérer Seltz jusqu'en 2020. Après un an de mandat, il m'est apparu nécessaire de tirer un premier bilan de notre action municipale.

Je salue chaleureusement l'implication de mes adjoints et de l'ensemble des élus du conseil municipal, qui chacun dans son rôle réalise un travail conséquent, et qui partagent le même enthousiasme pour mener à bien les missions au service de la population, aidés en cela par l'ensemble du personnel communal.

Depuis 2016, la Municipalité travaille avec détermination pour mettre en application un projet municipal ambitieux, visant à donner un temps d'avance à notre ville. Nous agissons au quotidien pour que Seltz soit plus que jamais une ville au cadre de vie agréable, une ville solidaire et une ville engagée dans le développement durable.

Afin d'illustrer mes propos, je vous prie de trouver ci-dessous les principales réalisations effectuées par notre équipe ainsi que celles à venir, et ce dans les différents domaines suivants (un tableau de synthèse chiffré est à votre disposition à la fin de mon édito) :

NOS ECOLES

Tout d'abord, rentrée oblige, les nombreux retours positifs des parents d'élèves m'ont conforté dans le fait d'avoir soutenu la modification des rythmes scolaires dès cette rentrée avec un retour aux 4 jours par semaine, de façon à ce que les élèves, ainsi que leurs parents d'ailleurs, puissent bénéficier d'une journée de repos supplémentaire par semaine. De nombreux travaux de réfection sur nos deux sites scolaires ont été effectués (peinture classe école maternelle, Tableau Blanc Interactif remplacé...), et un graffeur a égayé le préau de l'école élémentaire en y réalisant une magnifique fresque murale. Une nouvelle tarification au niveau de la cantine périscolaire plus en adéquation avec la réalité a été instaurée, tout comme une modification de la circulation aux abords de l'école élémentaire.

NOS ASSOCIATIONS

Le domaine associatif a lui de même été largement mis en lumière, puisqu'outre les rafraichissements nécessaires des bâtiments du DOJO, du quillier, ainsi que du club house du foot financés par la commune, et réalisés par les bénévoles que je tiens à remercier chaleureusement, notre club de football a été bénéficiaire d'une nouvelle tondeuse, et les travaux de réfection des 2 courts de tennis, promis depuis 3 ans ont enfin été réalisés. Ils permettent à nouveau à notre club de tennis une utilisation optimale des courts, surtout en période de tournoi. Un forum des associations a eu lieu récemment.

NOTRE CADRE DE VIE

Les travaux de la Rue de la Gare touchent à leur fin, les aménagements paysagers, ainsi que la mise en place des panneaux de signalisation sont sur le point d'être finalisés.

Un accent particulier a été porté par nos ouvriers communaux sur la propreté de notre ville, tout en étant attentif à la contrainte du « zéro phyto », et un potager à partager a remporté un vif succès.

LES INVESTISSEMENTS AU PROFIT DES SERVICES TECHNIQUES

Nos ouvriers communaux n'ont pas été oubliés, loin de là, puisque la Municipalité a engagé l'acquisition d'un nouveau tracteur, ainsi que d'une nouvelle balayeuse, et ce afin que nos Services Techniques puissent faire face de façon optimale aux nombreuses missions qui leurs sont confiées. En effet, un de nos objectifs est de maintenir un bon niveau d'entretien de notre commune afin que notre ville soit plus agréable.

SELTZ BOUGE

Dans le domaine du bien-être à SELTZ, notre équipe a depuis

maintenant 1 an, en plus de la sérénité retrouvée, placé toute son énergie à mettre en place de nombreuses animations afin de redynamiser notre ville. Je citerai notamment l'agrandissement du Marché de Noël avec l'utilisation de la Place de la Mairie, une chasse aux œufs a été organisée pour Pâques, la fête de la Musique a remporté un large succès, tout comme la Marche contre le Cancer.

Notre Bulletin communal a été relooké, plus de 895 personnes nous suivent dorénavant sur notre page Facebook « au Cœur de Seltz » et les cours d'informatique pour nos aînés ont repris.

A VENIR

D'autres projets sont sur le point de démarrer, comme la mise en sécurité des clôtures et portails de notre école élémentaire, une aire de jeux qui sera inaugurée au Printemps 2018, et des travaux de modernisation de nos 2 campings à hauteur de 1.200.000 € TTC vont débiter sous peu afin d'attirer plus de campeurs à Seltz. La tranche supplémentaire du Lotissement « Les Genêts », devrait commencer d'ici l'automne 2019. Le projet de

Résidence Sénior est également en cours d'étude, tout comme un plan pluriannuel d'économie de l'éclairage public qui va démarrer ces semaines à venir.

Je me réjouis de même de pouvoir accueillir mi-décembre, en collaboration étroite avec l'association des Amis de la Haute-Vienne nos amis limousins.

Aujourd'hui comme pour demain, vous pouvez compter sur l'engagement sans réserve de la Municipalité au service de l'ensemble des Seltzoises et Seltzois.

J'espère que vous aurez plaisir à découvrir au fil des pages de cette édition nos réalisations et nos projets en cours. Notre ville bouge et cette rétrospective en est la preuve.

Bonne lecture !

Votre Maire Jean-Luc Ball

Liebe Mitbürgerinnen,**Liebe Mitbürger,**

Vor einem Jahr haben Sie sich entschlossen mir und meinem Team die Verantwortung von Seltz zu überlassen. Es schien mir wichtig eine erste Bilanz darzustellen.

Ich begrüße herzlich die Einbindung meiner Abgeordneten und aller gewählten Mitglieder des Gemeinderats, von denen jeder in seiner Rolle eine beträchtliche Menge an Aufgaben ausübt und die die gleiche Begeisterung für die Durchführung der Missionen haben, danke auch an al-

len Angestellten.

Seit 2016 arbeitet die Gemeinde intensiv daran, ein ehrgeiziges kommunales Projekt umzusetzen, um unserer Stadt einen Vorsprung zu geben. Wir handeln täglich, so dass Seltz mehr denn je mit einem angenehmen Umfeld ist und eine solidarische Stadt ist, die sich für eine nachhaltige Entwicklung einsetzt.

In diesem Bericht befinden sich die wichtigsten Projekten die bereits umgesetzt wurden.

Unsere Schulen

Der Wechsel des Schulrhythmus (4 Tage/Woche) wurde

sehr positiv von den Eltern aufgenommen. Sanierungen in den Schulen wurden vorgenommen, Malerarbeiten, ein Interaktiver Whiteboard wurde erneut, und ein Graffiti- hat den Innenhof der Grundschule aufgehell. Eine neue, angepasste Preisgestaltung der Kantine wurde eingeführt, ebenso eine Änderung des Straßenverkehrs um die Grundschule.

Unsere Vereine

Unsere Vereine wurden ebenfalls unterstützt indem bei Judo, Kegelverein und Fussball Club die Fassaden saniert wurden : Für unser Fussball Club wurde eine Mähmas-

chine gekauft.

Auch wurden 2 Tennisplätze renoviert und neu gestaltet. Ein Vereinsforum wurde organisiert.

Unser Umfeld

Die Arbeit an der Rue de la Gare nähert sich der Fertigstellung, die Landschaftsgestaltung und die Montage der Verkehrsschilder sind im Gange.

Besonders sauber wurde unsere Stadt gehalten, dank unserer Gemeindearbeiter, unter Berücksichtigung des Umweltschutzes : Ein Gemüse- und Kräutergarten zum teilen wurde angeboten.

Investitionen für unser technischen Dienst

Der technische Dienst der Gemeinde wird durch den Kauf eines Traktors und eine Kehrmaschine verstärkt. Unser Ziel ist die Sauberkeit

unserer Stadt beizubehalten.

Seltz bewegt sich

Im Bereich des Wohlbefindes sind dank unserem Teams Ruhe und Gelassenheit wieder eingetroffen, Veranstaltungen wie Weihnachtsmarkt, Ostereiersuche, Musikfest, Benefizrennen für die Krebshilfe, wurden, mit großem Erfolg, organisiert Unser Gemeindeblatt wurde überarbeitet, mehr als 895 Personen verfolgen unsere Facebookseite « au cœur de Seltz », EDV Kurse werden für unsere Senioren angeboten.

Demnächst

Weitere Projekte werden in Kürze realisiert, ein Spielplatz, die Einweihung ist im Frühling 2018 geplant, die Modernisierung der 2 Campingplätze, Kosten 1 200 000 €. Die Erweiterung des Wohngebiets Les Genêts wird voraussichtlich im Herbst

2019 beginnen. Das Projekt einer Seniorenresidenz wird momentan untersucht. Energieeinsparung wird bei Straßenbeleuchtung in Kürze vorgenommen.

Ich freue mich auch, unsere Freunde aus dem Limousin begrüßen zu dürfen, in enger Zusammenarbeit mit dem Verein „Les Amis de la Haute-Vienne“.

Heute, wie auch Morgen, können Sie auf unser Engagement zählen.

Ich hoffe, dass Sie die zahlreichen Realisierungen und Projekten im Laufe dieser Ausgabe mit Freude entdecken werden.

Unsere Stadt bewegt sich und diese Retrospektive ist der Beweis dafür :

Viel Spaß beim Lesen !

Euer Bürgermeister Jean-Luc Ball

APPELS d'OFFRES		Assurance (2015/2017)	3 840,00 €
Réfection du clocher de l'église	88 491,87 €	Aires de jeux	11 868,00 €
Réhabilitation des courts de tennis lot n°1	115 868,40 €	Camping Salmengrund (en cours)	
Réhabilitation des courts de tennis lot n°2	44 103,60 €	Camping Les Peupliers (encours)	
Aménagement "Bachweg" (2015/2017)	58 712,38 €	Programme éclairage public économie d'énergie (en cours)	
Contrôle d'accès des bâtiments publics	47 529,35 €	Etude de circulation ville (en cours)	
Achat tondeuse football	11 866,00 €	Lotissement « les Genêts »	24 900,00 €
Achat Tracteur avec reprise ancien tracteur	55 900,00 €	Etude de topographie « les Genêts » (en cours)	
Achat balayeuse	187 160,00 €	Avis de concours d'architectes « les Genêts » (en cours)	
Eclairage public économie d'énergie	107 508,00 €	Etude archéologie « les Genêts » (en cours)	
Camping Salmengrund	376 864,28 €	Etude deux accueils des campings (en cours)	46 219,50 €
Camping Les Peupliers	820 857,66 €	<u>Autres mises en concurrence</u>	
Stores école maternelle et Espace jeunes	5 631,60 €	Pots de fleurs	8 870,40 €
Réfection traçage terrain football	5 988,00 €	Blason	6 616,00 €
Réalisation d'une clôture à l'école (en cours)	24 685,80 €	Refonte des sites internet (en cours)	8 040,00 €
Installation bloc sanitaire "Salmengrund"	56 200,00 €	Taille route de Beinheim	2 130,00 €
Aire de jeux (en cours)	127 275,60 €	Fauchage chemins forestiers	2 631,20 €
Total	2 134 642,54 €	Vente/Achat d'une remorque (en cours)	
ASSISTANCE à MAITRE d'OUVRAGE (A.M.O)		Entretien des bâtiments publics (en cours)	19 417,20 €
Architecte P.C Clocher	1 800,00 €		
Bachweg (2015/2017)	3 811,50 €		

Lotissement les Genêts : une nouvelle vue de la Ville de Seltz

Prendre la décision de créer un lotissement est une étape très importante dans la vie d'une commune. C'est une décision qui nous touche tous. Selon les sensibilités, nous pourrions être tristes de voir une partie de notre forêt être défrichée ou heureux de voir notre Ville s'agrandir et devenir plus attractive.

En prenant la décision de créer la suite du lotissement les « Genêts », nous souhaitons respecter toutes les sensibilités et tous les besoins de nos concitoyens.

C'est donc le moment de nous poser des questions qui marqueront le futur de notre commune :



Richard Petrazoller
1^{er} Adjoint au Maire
richard.petrazoller@ville-seltz.fr

Est-ce qu'une demande existe pour envisager la création d'un lotissement ?

Une première réponse nous est donnée par l'existence d'une liste de 15 familles en attente d'un terrain de construction à Seltz. Une deuxième indication nous sera donnée par l'étude de marché pilotée actuellement par notre partenaire l'ATIP (Agence Territoriale Ingénierie publique).

Comment ce lotissement devrait-il s'articuler ? Combien de lots devrait-il contenir ? Combien de lots individuels, de lots intermédiaires, de lots collectifs, de logements sociaux ?

Là encore, une étude de marché nous guidera. Les résultats devraient être livrés en décembre de cette année.

Est-ce que la circulation de notre ville est adaptée à ce jour ? Sera-t-elle adaptée demain après la création d'un nouveau lotissement ?

Pour essayer d'y répondre, un appel d'offres a été lancé auprès de différents cabinets d'études spécialisés dans la circulation, le stationnement et autre sécurité urbaine. Ils seront d'une aide précieuse pour répondre à ces questions.

Quelles seront les meilleures parcelles que nous pourrions proposer pour le reboisement et qui respecteront l'environnement ?

Un travail en harmonie avec l'ONF est en cours en concertation avec les différentes instances.

Quelle serait la meilleure architecture pour ce lotissement ?

Pour nous donner un maximum de possibilités, nous souhaitons ouvrir le projet à un concours d'architectes. Suite à une publication d'un avis de concours, nous aimerions en retenir 3 qui pourront travailler sur notre projet. Le cabinet gagnant qui sera choisi en concertation pourrait ainsi être désigné mi-mars 2018. A cette date et si l'étude de marché est favorable à la création de ce lotissement, nous espérons pouvoir vous dévoiler un visuel du projet.



Une Vue aérienne de la Zone réservée pour la création du lotissement les Genêts

Vous l'aurez compris, créer un nouveau lotissement est une procédure complexe. Il nous faudra respecter un mode opératoire long et rigoureux. Notre première décision sera de piloter la création de ce lotissement nous-même. C'est ce que l'on appelle une gestion en régie plutôt que d'opter pour une solution simple et plus confortable qui serait de vendre les terres de Seltz à un lotisseur.

A travers ce choix, nous souhaitons avant tout favoriser la maîtrise du projet. Nous souhaitons un ensemble intégré et harmonieux qui puisse répondre aux besoins des Seltzois.

Ce lotissement des Genêts ne doit pas être un quartier supplémentaire de Seltz à créer mais un ensemble s'intégrant dans notre ville.

En ce sens, nous faisons appel à des acteurs qualifiés et compétents pour nous épauler (élus, aménageurs, concepteurs, géomètres, paysagistes, bureaux d'études, etc.).

Notre objectif pour Seltz est de rendre notre Ville attractive, de créer des opportunités pour qu'un maximum de personnes puissent accéder à la propriété, pour que notre Ville grandisse en harmonie avec nos besoins.

SELTZ, VILLE BELLE ET PROPRE

Notre engagement ? Remplir et améliorer la mission de nettoyage en mettant également de nouveaux dispositifs et de nouveaux équipements en place. C'est pourquoi la ville de Seltz se verra dotée d'une nouvelle balayeuse et d'un nouveau tracteur d'ici la fin de l'année.

Mais la ville de Seltz a aussi besoin du **soutien et du civisme** des habitants qui peuvent, par leur comportement, préserver et améliorer le cadre de vie et contribuer à la rendre plus agréable et plus accueillante.



Mylène Heck
Adjointe au Maire Culture,
Communication, Fleurissement
mylene.heck@ville-seltz.fr



„Nous contribuons chaque jour à rendre plus belle la Ville de Seltz.. La propreté de la ville est une priorité de la municipalité.“

Déjections, mégots, paquets de cigarettes, papier, cannettes, bouteilles vides, représentent une pollution environnementale mais également visuelle.



Un grand MERCI à nos agents du Service Technique, qui sans relâche, ont contribué, tout au long de cet été 2017, à l'entretien de nos fleurs et de nos voiries.



Questionnaire du Centre Communal d'Action Sociale :

Dans notre dernier bulletin communal, nous avons annoncé le passage des membres du Centre Communal d'Action Sociale auprès de nos aînés, afin de réaliser une enquête qui permettra de cibler les besoins en logement et services de nos séniors à partir de 75 ans.

A ce jour, le travail s'achève doucement et un premier bilan renvoie à un relatif besoin de construire des logements adaptés, ainsi que d'un lieu de rencontres et d'animations collectif.

Se détache également, une demande importante pour un service de proximité, et notamment la mise en place de déplacements hebdomadaires organisés, afin de faciliter l'accès vers les lieux de vie et de commerces (pharmacie, supermarché, médecins, dentistes, boucherie, boulangerie,...), la famille n'étant pas toujours disponible ou proche.

Ces premiers éléments de réponses, nous confortent dans nos projets et nous encouragent à poursuivre nos objectifs. Nous remercions tous ceux qui ont consacré du temps à l'accueil de notre questionnaire.



Rachel Wallez
Adjointe Affaires sociales et scolaires
rachel.wallez@ville-seltz.fr



Cours du GRETA de Français :

Dans le cadre de sa mission de service public, le Greta Nord-Alsace informe de la reprise de ses formations en Français Langue Etrangère au collège de Seltz rue du Général de Gaulle.

Ces cours de français offrent différents niveaux linguistiques et sont assurés par des professionnels. Il s'agit de cours en groupes se déroulant en soirée de 18h00 à 20h00.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter : Frau Roeslin au 03 88 06 16 64.

Französischkurs in Seltz

- Französischkurse in Kleingruppen in Seltz
- Abendkurse von 18:00 bis 20:00 (2 Stunden)
- 50 Stunden

Ammeldung bei: Frau Roeslin—Greta Nord-Alsace in Hagenau 03 88 06 16 64 cathy.roeslin@greta-nord-alsace.com



Pour la sécurité des usagers

Comme nous l'avions évoqué dans notre dernier bulletin communal, les frênes sont victimes d'une maladie nommée " Chalarose du frêne" causée par un champignon.

Détectée en France pour la première fois en 2008 en Haute-Saône, cette maladie n'a cessé de se diffuser vers l'Ouest. Ce champignon parasite est transporté par le vent, ce qui facilite la contamination des frênes, sur de vastes zones géographiques.

En France, une décennie après son apparition, la maladie du frêne couvre aujourd'hui une grande partie du pays.

Les symptômes visibles consistent en des flétrissements de rameaux, suivis de dessèchements. L'écorce prend une couleur orangée et les pousses meurent.

Les attaques répétées de chalarose provoquent un affaiblissement important des frênes. Des parasites secondaires peuvent alors profiter de l'état physiologique déficient des arbres et accélérer leur dépérissement.



Frédéric HEYD
Adjoint aux Travaux
frederic.heyd@ville-seltz.fr

C'est le cas d'un autre champignon - l'armillaire. Ce champignon s'attaque aux racines qui pourrissent rapidement.

Les frênes deviennent alors très instables et dangereux car ils n'ont plus d'ancrage dans le sol et menacent de tomber à tout instant. Il n'est alors d'autre alternative que de les couper afin de préserver la sécurité publique. Il a fallu se résoudre à ce choix explique Kevin Le Maire agent patrimonial de l'Office National des Forêts et couper les frênes de la parcelle 5 de la forêt communale de Seltz située en bordure de la route de Beinheim. Ces frênes étaient encore jeunes et n'avaient pas encore atteint leur maturité économique mais leur état de dégradation suite à la maladie faisant courir un risque trop grave pour la sécurité des usagers de la route départementale et ceux de la route qui mène au camping. Imaginez qu'un arbre soit tombé sur la chaussée.

La coupe a été réalisée au courant du mois d'octobre. On peut voir sur cette photo l'aspect de la parcelle après l'enlèvement des arbres. Le paysage s'en trouve complètement transformé.

Mais ce n'est que partie remise car dès l'an prochain la parcelle sera plantée de jeunes arbres. Une nouvelle forêt va renaître et perpétuer le grand cycle de la vie.



Une parcelle sur laquelle l'ONF est intervenue.

L'équipe municipale s'était engagée à recruter les jeunes de Seltz pour les jobs d'été ou pour les stages de fin d'étude.

Fanny LENHARD a travaillé au camping les Peupliers du 1er juin au 31 juillet ;

Michelle RESCH au camping les Peupliers du 1er août au 30 août ;

Flavio ALEXANDRINO au camping Salmengrund du 1er juillet au 31 juillet ;

Florian WAHL au camping Salmengrund du 1er juillet au 31 juillet ;

Célia BOGNER à la Ville du 1er juillet au 31 juillet ;

Thomas WEISS stagiaire au service communication/informatique du 10 avril au 13 juillet.

Thomas Weiss : « J'ai été stagiaire durant 3 mois à la Mairie de Seltz et je tiens à remercier l'intégralité de l'équipe pour son accueil chaleureux. Cette expérience m'a permis de développer des compétences en communication

et en audiovisuel, grâce à l'expérience de l'administration municipale, qui me seront essentielles dans le monde professionnel. Je souhaite une bonne continuation au personnel communal. »



Thomas WEISS

M. Albino SOARES et M. Thierry CHEDOZ sont venus renforcer l'administration de la commune de Seltz. M. SOARES est âgé de 51 ans, il est le nouveau responsable du service technique. Son parcours professionnel l'a amené successivement à travailler dans le domaine de la distribution alimentaire en tant que responsable de magasin et directeur de plateforme logistique. Puis, il a été responsable d'activités dans le domaine de la voirie et de la pierre naturelle. Après avoir créé deux entreprises, il a décidé de rejoindre notre collectivité afin de mettre au service de la ville de Seltz son expérience en tant que manager de l'équipe du Service Technique. Passionné d'art équestre, entraîneur de football il nous dit que son objectif est: « *de fédérer les forces vives et motiver les agents au service de la Ville et de ses habitants* ». M. CHEDOZ quant à lui est âgé de 55 ans et habite Seltz. Il prendra en charge les deux campings de la commune avec comme objectif la revalorisation de ceux-ci à travers la gestion, l'entretien et la politique touristique. Son itinéraire professionnel, en particulier dans l'industrie est riche



et varié. Technicien de maintenance puis chef d'équipe, il a également fondé une entreprise de services à la personne. Par ailleurs, il a été éducateur sportif dans le domaine de la pétanque et s'est engagé en tant que sapeur-pompier. Passionné de photographie et sensible à la nature, il a décidé de parfaire son cursus au sein d'une administration publique. L'objectif qu'il s'est fixé : « *en lien avec le personnel des campings, poursuivre et contribuer à la modernisation, l'embellissement et la mise en sécurité des campings* » et « *Le Peupliers* » et « *Le Salmengrund* ».

C'est reparti pour une année !

Lundi 4 septembre, élèves, professeurs, équipe éducative et parents se sont retrouvés dans la cour de l'école de la fontaine pour la rentrée des classes.

Monsieur Drion a souhaité la bienvenue aux élèves et a remercié toutes les personnes présentes autour des enfants.

Sur proposition du Ministre, les enfants ont entonné un chant de bienvenue « on écrit sur les murs », en référence à la fresque peinte au cours de l'été sous le préau.

Mme Wallez, adjointe aux affaires scolaires a souhaité une bonne rentrée aux élèves en rappelant les nouvelles règles de circulation autour de l'école (voir page 13).

Effectifs de l'école primaire : 215 élèves

Niveau	Enseignants	Nombre d'élèves
CP monolingues	Mme Régnier	21
CE1-CE2 monolingues	M. Della Valentina M. Drion	26 CE1 et 2 CE2
CE2-CM1 monolingues	Mme Delort Mme Dieleman	20 CE2 et 5 CM1
CM1-CM2 monolingues	Mme Waltz	17 CM1 et 13 CM2
CP bilingues	Mme Delort M. Bender	22
CE1 bilingues	Mme Léger M. Bender	21
CE2 bilingues	Mme Busch	25
CM1-CM2 bilingues	Mme Bender Mme Knaus	17 CM1 et 13 CM2

Puis, les élèves ont été appelés à rejoindre leurs professeurs respectifs, signe de leur rentrée effective.

Les élèves du CP ont pu être rassurés et accompagnés quelques minutes dans leur classe par les parents, pour ce grand moment de leur entrée à la « grande école ». On ne sait pas qui étaient les plus émus !




Effectifs de l'école maternelle : 98 élèves

Niveau	Enseignants	Nombre d'élèves
Petits-Moyens mono-lingues	Mme Sigrist Mme Seemann	11 PS 12 MS
Moyens-Grands mono-lingues	Mme Schunder	5 MS 18 GS
Petits-Moyens bilingues	Mme Foeller Mme Trotot	16 PS 9 MS
Moyens-Grands bi-lingues	Mme Foeller Mme Trotot	8 MS 19 GS

Une nouvelle salle de sieste a été mise en place et les salles ont été repeintes à l'école maternelle.


Une meilleure circulation aux abords de l'école :

Le problème de circulation aux abords de l'école primaire de Seltz est régulièrement soulevé. Des solutions avaient été apportées mais n'étaient pas suffisantes.

C'est pourquoi, nous avons dès la rentrée, remis à chaque famille un plan indiquant les points de déposes possibles pour les écoliers du CE2 au CM2. L'accès au dépose minute reste accessible, mais en priorité aux plus jeunes et aux enfants à mobilité réduite.

Toujours dans un souci de sécurité de circulation notamment pour les enfants venant à vélo à l'école,

nous avons pris la décision de fermer la rue du Château dix minutes avant et après la fin des demi-journées de cours, soit entre 7h55 et 8h20, de 11h30 à 11h50 et l'après-midi, de 13h30 à 13h50 et de 16h30 à 16h50. Le policier municipal en vérifie l'application. Cette mesure a été très bien accueillie par les parents et les points de déposes sont régulièrement utilisés. Nous vous en remercions et vous invitons à poursuivre cette démarche pour le bien et la sécurité des écoliers.

Cantine :

La cantine de l'école primaire de Seltz, accueille pour cette année scolaire en moyenne quatre vingts enfants. Les repas cette année encore, sont fournis par un restaurateur local, Jacky Bletzacker du restaurant « A l'agneau ». Ils sont servis par une équipe fidèle au poste depuis des années, Mmes Polito, Albrecht, Ball et Nanfaro.

Attentives au bon déroulement des repas, elles veillent également à sensibiliser chaque enfant au rangement de leurs couverts et assiette ainsi qu'au nettoyage des tables en fin de repas. Les tarifs sont désormais dégressifs selon le quotient familial.



L'embarcadère "Emerald Star" de Plittersdorf, opérationnel depuis le 10 mai 2017, a été inauguré dimanche 3 septembre.

Notre maire, Jean-Luc Ball a été convié et a coupé le ruban inaugural aux côtés du Maire de Rastatt, M. Hans-Jürgen Pütsch et du Maire de Rastatt-Plittersdorf M. Matthias Köppel.



Une belle initiative !

Samedi 2 septembre les voisins du chemin du cimetière se sont retrouvés dans la rue autour d'une belle table bien garnie. Ils ont pu échanger mets et bonne humeur, sous une météo quelque peu rafraîchissante. Monsieur le Maire, accompagné de deux de ses adjoints, ont répondu à l'invitation de M. Bogner.

NB: ces soirées sont soumises à autorisation administrative. Se renseigner en mairie.





Le dépôt de déchets en tous genres est un fléau en forêt et dans les champs pour toutes les communes. La Police Municipale de Seltz assistée par l'agent ONF de Seltz ont réussi après une enquête transfrontalière avec les homologues de la Polizei de Rastatt à retrouver et à faire condamner l'auteur d'un dépôt de déchets au sentier des Tumuli à Seltz.

La sanction prononcée récemment à l'encontre d'un usager allemand a été de verser 600 € au titre de l'indemnisation du préjudice subi par la Commune de Seltz pour dépôt illégal de déchets dans un milieu naturel.

Les faits

Certains promeneurs et automobilistes se croient tout permis en forêt et y abandonnent sans hésiter leurs déchets. Un fléau en forêt !

Chaque année, des centaines de tonnes de déchets en

tous genres sont ramassées dans les massifs forestiers, le long des routes ou dans des zones plus reculées. Ce phénomène coûte très cher à la collectivité et pollue largement la nature. Des végétaux aux gravats en passant par les appareils ménagers, les produits nocifs ou encore les emballages, des dépôts sauvages illégaux fleurissent trop souvent. L'Office National des Forêts et ses partenaires s'emploient à améliorer la propreté de la forêt. Malgré cela, certains professionnels et/ou particuliers n'hésitent pas à s'en débarrasser volontairement dans la nature en dépit du réseau de déchetteries. Face à ces incivilités qui augmentent, l'ONF déploie petit à petit de nouvelles méthodes pédagogiques et répressives. Il met en garde les indisciplinés, cela peut leur coûter très cher ! Les peines encourues sont les suivantes :

Pour le dépôt de déchets en forêt, il est fait application de l'article R 633-6 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. Il est encouru une amende de 3ème classe de 68 euros pour des déchets jetés à terre et pouvant aller jusqu'à 1.500 € s'il y a des circonstances aggravantes comme l'utilisation d'un véhicule pour amener les déchets.

Des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi peuvent être appliqués.

La circulation motorisée dans les espaces naturels et les forêts en particulier est très encadrée par la loi. Mais les possibilités de parcourir la forêt à pied, à cheval, à vélo... sont immenses.

Voitures et véhicules tout terrain à moteur

La circulation des véhicules à moteur est très règlementée car l'impact sur les milieux naturels peut être fort (bruit, dérangement de la faune, destruction de flore ou d'habitats).

Tout comme les voitures, les véhicules tout terrain, 4x4, quads, motos, sont interdits en dehors des routes « ouvertes à la circulation publique ».

L'interdiction de circuler sur une route forestière carrossable est matérialisée par une barrière ou un panneau de type B0 et la prise d'un arrêté municipal (2017-43).

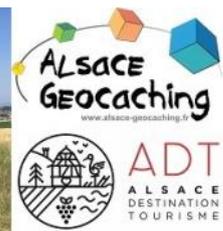
Un parking positionné avant la partie fermée permet souvent aux promeneurs de profiter en toute sécurité d'un cheminement facile dans un environnement forestier préservé, (comme par exemple au sentier des Tumuli et au parcours de santé).

Des opérations seront menées par l'ONF et la Police Municipale de Seltz afin de verbaliser les contrevenants sur les chemins réglementés ainsi que dans la forêt.

Nouveau ! Géocaching touristique

Vous rêvez de partir à l'aventure en perçant des énigmes qui vous mèneront droit à une cache dissimulée sur notre territoire ! C'est désormais possible avec le Géocaching. Partez à la découverte de nos 3 circuits :

- « En passant par Beinheim » (circuit pédestre)
- « Entre Monts et Vallées » au départ de Lauterbourg (en voiture ou à vélo)
- « Tour et détour » au départ de Seltz (en voiture ou à vélo)



Rien de plus simple, installez l'application Géocaching sur votre smartphone, créez votre compte ou téléchargez les PDF sous : <http://www.tourisme-pays-Seltz-lauterbourg.fr>

NOUVEAUX HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME

LUNDI :	FERMÉ
	FERMÉ
MARDI :	9H à 12H
	13H30 à 17H30
MERCREDI:	9H à 12H
	13H30 à 17H30
JEUDI :	9H à 12H
	13H30 à 17H30
VENDREDI:	9H à 12H
	13H30 à 17H30

L'Alsace du Nord vous donne rendez-vous au salon Offerta : la randonnée pédestre et cyclo touristique dans un écran de verdure, les sports ludiques dans les parcs de loisirs, les plaisirs de la table des "Bredle" jusqu'aux plats élaborés, sans oublier les vins d'Alsace. Les offices de tourisme partenaires s'activent...



Tourisme Pays de Haguenau, Forêt et Terre de Potiers, Vallée de la Sauer - Pays de Pechelbronn, Tourisme Pays de Seltz-Lauterbourg, Rhin et Nature; Soufflenheim Tourisme, avec la collaboration de l'association touristique Vis-à-Vis Eurodistrict PAMINA.

MARCHÉ DE NOËL (Centre-Ville)

Le marché de Noël organisé par la ville de Seltz s'implantera place de la Mairie et se prolongera avenue du Général Schneider le **25 novembre 2017** à partir de 15h et le **26 novembre 2017** à partir de 11h. De nombreuses animations se dérouleront durant ces 2 jours .

Les personnes ou associations souhaitant participer à cet événement, peuvent prendre contact avec l'Office de Tourisme de Seltz (Tél 03 88 05 59 79) qui gère les inscriptions.

MARCHÉ DE NOËL de l'Association des Professionnels du pays de Seltz et environs

Il se déroulera le 16 décembre à partir de 16h et le 17 décembre à partir de 11h dans la zone artisanale du Parc Rhénan. De nombreuses animations et petite restauration sur place. Pour tous renseignements ou inscriptions Tél 03 88 06 37 91 ou courriel : apseltz@gmail.com



La Marche du Saint Nicolas

organisée par Extrême Aventure aura lieu le samedi 2 décembre, départ 17 heures de l'office de tourisme pour une balade d'environ une heure.

La Ville est à la recherche d'un sapin de Noël pour la place de la mairie.



ATELIERS NOËL

Ateliers culinaires - sont proposés par Jacky Bletzacker au Restaurant à l'Agneau à Seltz.

Le 30 novembre et le 7 décembre 2017 à 18h "Le filet mignon de veau en cuisson basse température, son champignon farci et sa purée de potimarron à la fève de tonka." Participation : 42€

Le 16 novembre et le 5 décembre 2017 à 18h "Les Saint-Jacques en croûte de chorizo et langoustine en habit de Kadaïf, son jus réduit à la graine de fenouil, et sa barigoule de fenouil." Participation : 47€

Le 11 décembre 2017 à 18h "La torche au marron en coque meringuée, sa gelée de mandarine et son sorbet au yaourt et yuzu." Participation : 27€

Atelier scrapbooking

Le mardi 28 novembre à 18h à la Maison des Associations à Seltz. Participation : 10€

Un atelier sommelier : « les vins de fêtes » est proposé le **1 er décembre 2017 à 19h30** au Bacchus à Beinheim. Au cours de cet atelier dégustation, vous découvrirez les différents styles de vins, apprendrez à les déguster et à les accorder à vos différents plats pour les fêtes de fin d'année. Places limitées à 10 personnes. Participation : 22€

Ateliers enfants au Restaurant à l'Agneau à Seltz

Le **13 décembre 2017 à 15h** – Confection de Bredele - Participation : 10€

Le **31 janvier 2018 à 15h** – Atelier chandeleur – Participation : 10€

Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg au 03 88 05 59 79 – bulletin d'inscription en téléchargement sur notre site internet.

A la découverte hivernale de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer

Le 2 décembre (matinée)

Visite guidée découverte hivernale de la réserve naturelle (matinée) spéciale 20 ans.

L'heure et le lieu de RDV seront communiqués lors de l'inscription obligatoire

Tel 03 89 83 34 10 ou
06 80 65 05 84

Exposition de peintures de Hanna Weitzel

Madame Hanna Weitzel de Munchhausen présentera ses œuvres du **08 octobre 2017 au 22 octobre de 14h à 17h (sauf les samedis)** à l'Office de Tourisme à Seltz.

Lors de sa dernière exposition, la thématique du « cœur » a été privilégiée. Cette fois-ci, elle exposera en plus de la peinture figurative, abstraite et quelques peintures sacrées.

Différents motifs sur toile et des peintures acryliques seront présentés.

Madame Weitzel peint ce qu'elle « vit », voit et ressent.

Elle est peintre amateur et a commencé la peinture il y a 4 ans. Ses petites expositions ont déjà eu lieu en Alsace et en Allemagne.

La commune de Seltz est entourée par le Rhin, le Seltzbach, la Sauer et de multiples plans d'eaux. Cet écriin est l'endroit idéal pour pratiquer la pêche occasionnelle ou passionnée sur notre commune. Nous profitons de l'ouverture de la saison de pêche pour vous faire découvrir cette pratique ancestrale aux côtés de Vincent Wahl, garde-pêche et pêcheur chevronné.

Comment pêcher à Seltz ?

Comme partout en France, la pêche nécessite l'achat d'une carte de pêche et l'adhésion à l'AAPPMA. A Seltz, il y a 20 lots de pêche différents, tous définis sur un plan fourni lorsqu'on achète cette carte de pêche. Les dates d'ouvertures sont notifiées sur le règlement fourni avec la carte de pêche. Certains lots restent ouverts et d'autres sont fermés pour permettre aux poissons de frayer.

Les dates d'ouverture sont décidées par la Fédération Nationale, elles tiennent compte de la période de reproduction des différentes espèces. Toutefois des dérogations préfectorales peuvent être accordées par des arrêtés.

Que pêche-t-on à Seltz ?

Tous les poissons d'eau douce sont représentés, et notamment les gardons, perches, sandres, brochets, carpes, brèmes, sillures....

Quelles sont les techniques les plus couramment utilisées ?

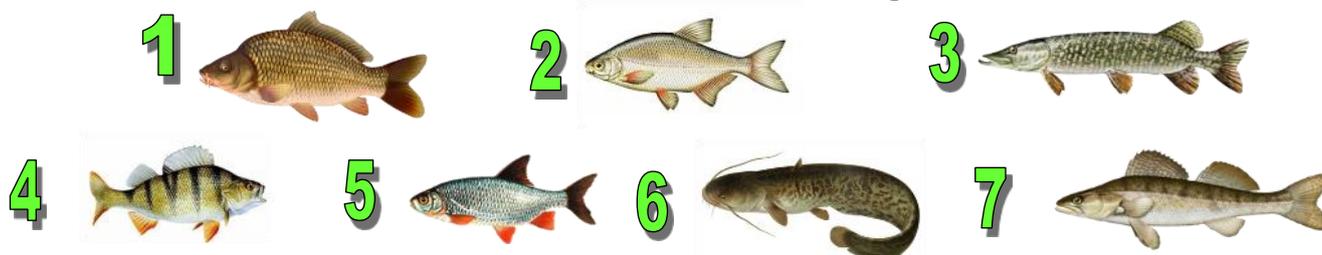
- la pêche au coup (canne, fil, flotteur)
- la pêche au leurre pour les carnassiers (canne, moulinet, leurre)
- la pêche au vif pour les gros carnassiers (canne, moulinet, petit poisson vivant à l'hameçon)
- les lignes de fond (ligne reposant au fond de l'eau munie de différents fils de petite taille équipés d'hameçons)
- et principalement la pêche à l'anglaise pour les grandes distances (canne avec anneaux, moulinet, flotteur spécifique)
- La pêche de nuit est réglementée, et autorisée uniquement pour la carpe

AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

L'AAPPMA de Seltz est le lien entre la Fédération Départementale (Strasbourg) et les pêcheurs. Elle s'occupe de la gestion et de l'entretien des cours d'eau, effectue des opérations de restauration et d'entretien régulier de certains bras et cours d'eau.

Tous membres confondus, cette association qui existe depuis 1937 compte environ 800 membres !

Saurez-vous reconnaître ces poissons ?



Solution : 1 carpe ; 2 brème ; 3 brochet ; 4 perche ; 5 gardon ; 6 sillure ; 7 sandre

Infos pratiques :

Prix de la carte de pêche : Adulte 109 € ; 12 à 18 ans 17 € ; moins de 12 ans 10 € ; découverte femmes 32 €, carte journalière 18 €

Contact : M. Gérard Hoffmann (03.88.86.88.42) ; <http://www.app-Seltz.eu/>

L'assemblée générale de l'APP aura lieu le 05/01/2018 à 19h00 au Club House de l'APP



Inauguration des courts couverts en 1986 par M. Wollenschlaeger, ancien Maire de Seltz.



Vue aérienne des nouveaux courts de tennis.

INAUGURATION DES COURTS EN TERRE BATTUE SYNTHÉTIQUE ET QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE AU TENNIS CLUB

On n'oubliera pas de sitôt ce 6 août 2017 au Tennis Club de Seltz. En effet, c'est cette journée qui avait été choisie, en plein tournoi d'été, pour associer deux événements d'importance : d'une part le club fêtait son 40^e anniversaire, de l'autre on inaugurait les deux courts en terre battue synthétique qui permettaient au club de retrouver l'intégralité de ses structures. La météo s'était mise de la partie, puisqu'un soleil radieux a présidé aux festivités. En présence du Président de la Ligue d'Alsace de Tennis, Jean-Marie Stanisière accompagné de son secrétaire général, Lionel Mangold, du député Frédéric Reiss et, bien sûr, du maire Jean-Luc Ball ainsi que de quelques-uns de ses adjoints et conseillers municipaux, la cérémonie a été sobre et enlevée.

Après le traditionnel coupé de ruban, le club proposait une double animation : d'abord, quelques enfants de l'école de tennis, sous la houlette de leurs

moniteurs, ont présenté une démonstration du modèle pédagogique Galaxie, adopté depuis 2014 ; puis le champion local Laurent Fischer, au palmarès remarquable, a impressionné le public par une exhibition de tennis en fauteuil qui l'opposait, de manière toute amicale, à son camarade de Drusenheim, Christophe Amann. On procéda alors, comme il se doit, aux différentes allocutions. On y retrouva, entre autres, les remerciements du club pour l'effort financier consenti par la commune, qui avait pris en charge les travaux d'installation des courts, des rappels de l'historique du club, avec un hommage appuyé au président fondateur Hubert Deiss, la conviction réaffirmée par le maire et le député du nécessaire soutien aux associations.

Pas d'inauguration sans l'agréable conclusion du verre de l'amitié ; ce qui fut fait. Moins habituelle, mais tout aussi bienvenue : la dégustation de barons d'agneaux à la broche, qui permit aux volontaires de poursuivre les conversations entamées en profitant de cette belle journée estivale.



Inauguration des nouveaux courts le 6 août 2017

TENNIS CLUB DE SELTZ

L'École de Tennis a repris ses activités depuis le 18 septembre. Plus de 50 filles et garçons s'initient ou se perfectionnent sous la houlette des moniteurs Daniel Hautenschild et David Legrand, que ce soit le lundi ou le vendredi, en soirée. Si les groupes sont désormais organisés, il est toujours possible d'intégrer cet enseignement.

Auparavant, le TC Seltz avait innové en organisant, pour lancer la saison, deux tournois destinés aux joueurs de moins de 11 ans des niveaux vert et rouge.

Chez les premiers, on a pu voir quelques-uns des meilleurs départementaux, et c'est **Tom Romieux, du TC Meinau**, qui l'a emporté. Pour ce qui est des Rouges, un peu moins confirmés, on a assisté à la victoire de **Louis Moog, du club local**.

L'École pour Adultes, débutants ou non, a repris également, le samedi matin. Là encore, l'une ou l'autre inscription tardive reste possible.

La grande affaire de ce début de saison a été l'organisation de la 3^{ème} Marche, campagnarde cette année. Elle a eu lieu le dimanche 8 octobre, proposant un nouveau parcours. Plus d'une trentaine de bénévoles se sont mobilisés, sous la baguette de Nathalie Weigel, pour réitérer la réussite des années précédentes.

Quelques dates à retenir pour nos habitués **repas d'automne et d'hiver**

- **Tête de veau : Dimanche 19 novembre à midi**
- **Kesselfleisch : Samedi 2 décembre à midi**
- **Pot-au-feu : Samedi 20 janvier**

Contacts

- École de tennis Jeunes:
Daniel Hautenschild 06 71 95 37 19
- École de tennis Adultes :
David Legrand 06 29 94 11 43
- Inscriptions repas :
Nathalie Weigel 06 75 92 39 61



UNE TONDEUSE POUR LE FC SELTZ

Une nouvelle tondeuse est arrivée au FC Seltz pour l'entretien de ses terrains.

Jeudi 31 août, le maire Jean-Luc Ball, ses adjoints Gilbert Schmitt, Rachel Wallez, Frédéric Heyd et Mylène Heck avaient rendez-vous avec le Président du Football Club Jean-Michel Kremser et ses membres du comité, Jean-Marc Albenésius et Gilbert Gabel pour leur remettre la nouvelle tondeuse.



Le professeur de Karaté de Seltz, Thierry Michel, 5^e Dan de Karaté Shorin Ryu et 4^e Dan de Kobudo d'Okinawa, ainsi qu'une dizaine de membres du club de Strasbourg se sont déplacés pour les stages internationaux de Tokyo (11-12 Août 2017) puis d'Okinawa (16-19 Août 2017).

Ces stages se sont déroulés sous la direction de Maître Kenyu CHINEN, né à Okinawa (Shorin Ryu > 9e Dan Karaté Shorin Ryu et 9^e Dan Kobudo d'Okinawa).

Le 13 Août dernier a eu lieu la 6^{ème} édition de la coupe du monde Oshukai, à Tokyo, organisée par la WOF (World Oshukai Federation, dirigée par Maître Chinen) avec des résultats brillants pour la France et notamment plusieurs podiums pour Thierry Michel :

- 1^{ère} place kata
- 1^{ère} place combat
- 1^{ère} place kobudo kata oyo (épreuve en équipe à deux)

Félicitations à tous les participants et médaillés de cette 6eme édition de la coupe du monde Oshukai 2017, à Tokyo !

Rendez-vous au prochain premier tournoi international de Karaté d'Okinawa le 1^{er} Août 2018, à Okinawa !

Plus d'infos sur : <http://okinawa-karate.okinawa/en/>



Sacha Thomann est parti "Sur les traces de nos familles évacuées" en vélo pour se souvenir de l'évacuation des Alsaciens vers la Sud-Ouest en septembre 1939. Il a pédalé 906 km et a été accueilli par les meziérais.

Un grand bravo à toi Sacha !



Amies danseuses, amis danseurs.

Les activités de notre association ont repris :

Cours de danse de salon

Les lundis soirs à l'Espace sportif de la Sauer de Seltz à 19h30

Soirée « Danse pour Tous »

Les mardis soirs à la maison des loisirs et de la Culture de Seltz à 19h30

Les cours de danses se dérouleront les lundis soirs à raison d'un cours tous les 15 jours sur une période allant de mi septembre à fin juin et seront dispensés par Aurore et Jacky, professeurs de danse diplômés.

La semaine où il n'y a pas cours, nous nous retrouvons, pour ceux qui le désirent, pour une soirée révision.

Il s'agit de cours débutants.

Le tarif est de 120 € par personne et pour l'année.

La première séance est gratuite, l'inscription définitive se fera à la deuxième séance avec le règlement pour l'année.

Il vous sera possible de procéder au règlement en 3x par chèques.

Ceux-ci ne seront prélevés que tous les débuts de trimestre.

Dans l'espoir de vous rencontrer ou de vous retrouver.

Pour le comité,
Michèle Wallior

NOUVEAU DANS LE SECTEUR

COURS DE DANSE COUNTRY pour les enfants de 6 à 11 ans tous les mercredis de 17h30 à 18h30.

Cours pour débutants adultes tous les mercredis de 17h30 à 18h30.

A la salle polyvalente de Mothern. Deux cours d'essai offerts.

Cotisation annuelle :

Enfant : 35 €

Adulte : 65 €

Contact : 06 85 29 88 47

Jeanlouis.briffault@gmail.com





Pain en cocotte fonte ou verre (diamètre 28cm)

Ingrédients :

- 1kg farine à pain type 55 ou autre farine complète.
- 600 à 650 ml d'eau + 20gr de sel.
- 1 cube de levure fraîche ou un sachet de levure sèche.

Recette:

- Pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle ne

colle plus ni aux doigts, ni au récipient (environ 10 minutes).

- Couvrir la pâte et laisser reposer pour fermenter dans un endroit chauffé sans courant d'air pendant environ 1 heure.

- Après la 1ère levée, aplatir et rabattre la pâte pour former une boule, la poser dans une cocotte garnie de papier cuisson et laisser reposer durant 30 à 35 minutes.

- Inciser la pâte, puis humidifier en vaporisant de l'eau tiède.

- Saupoudrer un peu de farine, fermer le couvercle et la placer dans le four froid.

- Faire cuire durant 55 à 60

minutes à une température 220-240 °C.

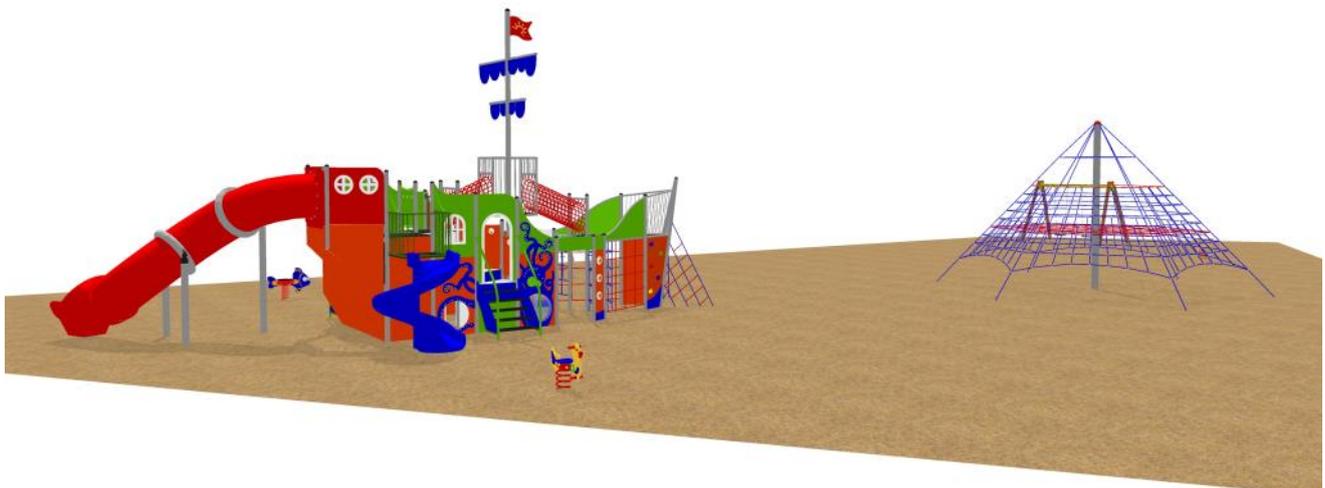
Merci à Jean-Louis Schieb !



Nous attendons vos propositions de recette pour l'édition de Noël, n'hésitez pas à nous les transmettre (Mylene.heck@ville-seltz.fr)

Regard d'avenir sur SELTZ

Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés dans le cadre de notre politique familiale de loisirs à réaliser une aire de jeux destinée aux enfants. Cet équipement de proximité sera installé aux abords de l'Espace Sportif de la Sauer. La commune investit 100 000 € pour cette future réalisation en direction de la jeunesse de SELTZ. Ce nouveau site s'inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement des aires de jeux déjà présentes sur le ban communal qui seront soit remplacées pour des raisons de sécurité, soit mises aux normes d'ici les trois prochaines années. Dans le cadre de ce projet, la communauté des communes de la Plaine du Rhin soutient le financement à hauteur de 50 000 €. Nous vous donnons rendez-vous dès le printemps 2018 pour vous faire découvrir cet espace lors d'une inauguration événementielle.



Au seuil de l'automne.

Quand le temps des torpeurs est chassé par septembre
L'insecte si courtois ne charme plus la fleur.
Le soleil affadi dépose dans la chambre
Sur le front de l'enfant son ultime douceur.

Le bois dès lors revêt sa plus belle livrée
En drap coloré d'ocre et cousu de fil d'or.
L'hirondelle très haut, de son départ navrée,
Crayonne un au-revoir dans son dernier décor.

Déjà le vent fraîchit et souffle dans sa flûte
Ses notes de regrets du bel été perdu
Et des toits la fumée en opaque volute
Tendrement accompagne un brouillard suspendu.

L'amour qui sous l'azur fredonnait sa romance
Alors par peur du froid désormais près des feux
En l'ardeur de l'alcôve et dans un doux silence
Viendra vous murmurer le plus beau des aveux.

Denise Lallemand-Soltana.



Depuis plusieurs bulletins nous publions des poèmes de Madame Denise Lallemand-Soltana. Mais qui est-elle ? D'où lui vient son inspiration ?

Cette Seltzoise de souche a découvert le monde subtil de la poésie à la retraite. Tandis que certains de nos anciens voyagent, se réunissent autour de jeux de société ou s'occupent de leurs petits-enfants, elle, elle chevauche Pégase et courtise la muse, une occupation peu commune.

Si dans un premier temps ses écrits étaient dictés spontanément par son ressenti au mépris des règles élémentaires de la versification et répondaient essentiellement au rythme perçu par l'oreille, elle s'est rapidement tournée vers une poésie nettement plus exigeante. Aussi, s'est-elle lancée dans l'apprentissage des règles très strictes de la prosodie classique, aidée en cela par un poète chevronné, membre de l'académie des poètes classiques de France, dont elle a eu la chance de croiser la route.

Ses poèmes, essentiellement en alexandrins, sont des réflexions sur la vie, le temps qui passe, les souvenirs, les valeurs mais également des hymnes au terroir, aux saisons et à la nature. Son répertoire compte aussi des poèmes en alsacien.

Ses écrits furent récompensés au niveau national et couronnés des prix suivants :

- 1er prix Patrick Peter—Summerlied Ohlungen 2014
- Mention spéciale du jury Conrad Winter—Summerlied Ohlungen 2014

Au Centre Européen pour la Promotion des Arts et Lettres à Thionville :

- Médaille d'or – 2015
- Grand prix Raymond Matzen - 2017
- Médaille d'agent en poésie classique - 2017
- 1er prix en catégorie Humour - 2017
- Mention très honorable en poésie libre 2017





La Ville de Seltz a organisé la course GO SALETIO au profit des malades du cancer le 16 septembre.

Retour en images sur cette première édition. À 17 heures, plus de 500 personnes étaient présentes sur la ligne de départ pour suivre le parcours de santé balisé et encadré par les bénévoles, qui se sont assurés du bon déroulement et de la sécurité des coureurs et des marcheurs.

La course a été gâchée par une attaque de frelons sur des participants, détournant le parcours pour les coureurs et marcheurs suivants.

Les pompiers et la Croix Blanche ont pris en charge les personnes piquées. Du début à la fin de la course, avant et après, Betty Holtzmann qui à eu l'idée d'organiser la course, Gilbert Schmitt et Bruno Bartoli (organisation) ou encore Maurine Schmitt (Création du nom et du logo) n'ont pas ménagé leurs efforts. Bravo à eux !

La course a permis un don de 3 900 € à l'association « Cœur des Sables ».



Le jour même de la course Go Saletio, un forum a réuni des associations Seltzoises. Un rendez-vous qui a rassemblé de nombreux curieux et de futurs adhérents. Merci à la commission des sports, à Ingrid L’Huillier et à Catherine Guinot .



Basket



Les amis de la Haute-Vienne



Club canin Saletio



Carnaval D’Seltzer Besebinder



Handball club



Quilles club



Tennis club



Football club



Juillet à Septembre 2017

1 juillet



Après à un arrêt de quelques mois, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Seltz reprend du service sous l'encadrement de Rachel Wallez, Adjointe aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse et Marion Loeffler, animatrice à la médiathèque de Seltz.

14 juillet

La cérémonie du 14 juillet à Seltz en images.



22 juillet



CÉRÉMONIE officielle du 90ème anniversaire du FC Seltz avec remise de diplômes et de médailles.

22 juillet

C'est en mémoire de nos parents et grands parents évacués lors de la seconde guerre mondiale que Sacha trace ce parcours de 850 km avec son vélo.



6 août



40ème anniversaire du Tennis Club de Seltz avec l'inauguration des nouveaux courts.

20 août

Depuis plus de 10 ans maintenant, l'Association EXTREME AVENTURE organise la Finale Régionale Grand Est de Trial 4x4 et Buggy à SELTZ. La manifestation s'est déroulée le dimanche 20 août.



22 août



Une fresque dynamique, joyeuse et lumineuse s'est déployée sous le préau de l'école primaire de Seltz.

26 au 29
Août



Kermesse de Seltz.

3 septembre

L'inauguration du ponton pour les bateaux de croisière à Rastatt-Plittersdorf, de l'autre côté du Rhin, à une encablure de bac. M. le Maire de Seltz, Jean-Luc Ball était présent à l'invitation de nos voisins et amis badois.



6 septembre



Anniversaire des 95 ans
de M. Robert LANG.

16 septembre

Forum des associations.



16 septembre



Course « Go Saletio ».

1 octobre

Incendie au camping des peupliers.



11 octobre



Remise du chèque à Cœur des Sables suite à la course «Go Saletio».

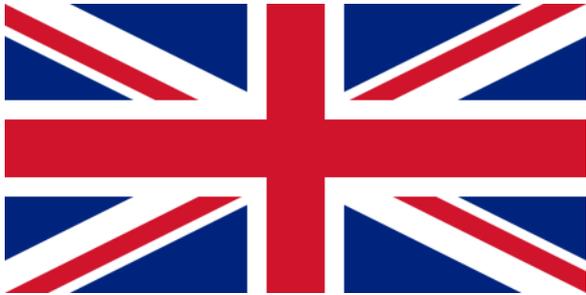


Christophe EBELE notre Administrateur Facebook. Vous êtes déjà plus de **895** à nous suivre !



CENTRE EDUCATIF ET LINGUISTIQUE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 05643 67 auprès du préfet de région d'Alsace



Cours d'anglais (débutant ; confirmé)

La méthode intensive. Prononciation, grammaire, communication. Si votre niveau d'anglais n'est pas suffisant pour décrocher un emploi, intégrer une école, évoluer professionnellement ou pour échanger avec de nouvelles personnes lors de vos voyages, nous vous proposons des cours structurés et efficaces. Les cours auront lieu les lundis et mardis de 19h00 à 20h00, une fois par semaine.

Cours de français (débutant ; confirmé)

Des cours de français adaptés à votre rythme et à vos besoins. Nous vous proposons l'apprentissage des éléments lexicaux, grammaticaux et leur intégration en situation de communication, l'acquisition de réflexes pour une expression aisée. Les cours auront lieu les mercredis et vendredis de 19h00 à 20h30, une fois par semaine.

Cours d'anglais pour les enfants à Seltz

Cours d'anglais ludiques pour des enfants à la base de la pédagogie adaptée aux besoins des enfants de 5 ans à 11 ans. Par le biais de différentes activités (la poésie, les jeux de société, le bricolage, etc.) ils acquerront les bases de la conversation, du vocabulaire et de la grammaire. Les cours auront lieu les mardis après-midi à l'école primaire de Seltz et les mercredis à la Maison des Associations.

Cours en groupe ou individuels, adaptés à votre profil.

Le premier cours d'essai est gratuit. Les cours seront proposés à partir du 18 septembre 2017, à la Maison des Associations de Seltz (l'ancienne gare). Pour tous renseignements : 06.89.53.33.56 Inscrivez-vous par sms ou venez au premier cours.



Le groupe CLAREL a organisé une sortie le 18 octobre au Royal Palace de Kirrwiller en bus. Le transport en bus était offert par la Ville.

Pour plus de renseignements sur le groupe CLAREL (à partir de 60 ans) appelez le 03 88 86 83 34.

Le cours d'informatique a été initié l'an dernier à la demande du groupe CLAREL.

La Ville de Seltz offre aux résidents de Seltz de plus de 60 ans des cours d'informatique le mercredi à l'école primaire, de 9h00 à 10h00 pour les « débutants » et de 10h05 à 11h00 pour les « confirmés ».

Inscription obligatoire au 03 88 05 59 05.



Quatre jeunes sportifs du secteur nous ont fait l'honneur de nous rendre visite au forum des associations du 16 septembre. Coup de projecteur sur ces champions issus des clubs Seltzois.

Florian MENRATH

Quilleur
19 ans
en DUT
Il a commencé à 10 ans à
Beinheim.

Meilleur souvenir sportif ?
Vice champion du monde en
juillet 2017 .

Il aime tous les sports.

Céleste SCHOEFOLT

Handballeuse
15 ans
Elle est en seconde
Elle joue au hand depuis
qu'elle a 6 ans au HBC Seltz.

Meilleur souvenir sportif ?
championne de France avec
la sélection 67 à Orléans
contre la Haute-Garonne en
mai 2016

Son rêve ? Jouer au plus haut
niveau.

Manon WAHL

Footballeuse
16 ans
Elle est en 1ère
Elle fait du foot depuis
autant qu'elle se souvienne
(6 ans) au FC Seltz

Meilleur souvenir sportif ?
Première sélection en
équipe de France
Les équipements de Seltz ?
Peu de clubs possèdent un
terrain synthétique comme
Seltz !

Son rêve ? Jouer la Ligue
des Champions et la Coupe
du Monde.

Fanny LENHARD

Handballeuse
18 ans
Elle travaille
Elle a commencé à 6 ans
à Seltz

Meilleur souvenir sportif ?
Sélection
Les équipements sportifs de
Seltz : Bien ! De bon équipe-
ments !

Sportive préférée?
Elle-même !

La micro crèche « les Anolis » est située 12a, rue du pont du Rhin à SELTZ est ouverte du LUNDI au VENDREDI de 7h00 à 18h30. Elle accueille 10 enfants de l'âge de 10 semaines à 4 ans répartis en deux sections. Tout-petits et grands apprennent les règles de la vie en collectivité et explorent leur monde à travers des activités variées ! Pas d'ennui chez les Anolis !

L'équipe de professionnelles qualifiées et expérimentées est composée d'une Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Auxiliaire de Puériculture et de deux CAP Petite Enfance. Il reste des places disponibles ! Alors n'hésitez plus ! Prenez contact avec nous au 03.90.55.67.21 AIDE DE LA CAF (PAJE) POSSIBLE selon conditions en vigueur. RAPPROCHEZ –VOUS DE VOTRE CAF.



Le comité consultatif jeunesse de la ville de Seltz en partenariat avec l'animation jeunesse FDMJC Alsace de la Plaine du Rhin et l'association "Jeux & Co" de Seltz organise.

entrée libre

UN ÉVÈNEMENT OUVERT À TOUS – EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

A VOUS DE JOUER

"LES DÉS SONT LANCÉS, LES MANETTES ACTIVÉES"

DE 11H À 17H
DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017
SELTZ - M.L.C.*

DE 14H À 17H

TOURNOI FIFA
À PARTIR DE 10 ANS
INSCRIPTION SUR PLACE DE 11H À 15H30
LOTS À GAGNER GRATUIT

RETRO-GAMING
EXPOSITION ANCIENNES CONSOLES
ESPACE JEUX "CONSOLES" DE 1980 À NOS JOURS

JEUX DE SOCIÉTÉ
JEUX DE PLATEAUX, TRADITIONNELS, DE TABLE, ...
NOUVEAUTÉS ET DÉCOUVERTES POUR PETITS ET GRANDS

TOURNOIS

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

LES ENFANTS RESTENT SOUS LA SURVEILLANCE DE LEURS PARENTS

*M.L.C. 14 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLES, 67470 SELTZ

31 Décembre 2017

Réveillon du Nouvel An

SOIRÉE ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE SUCCES MELODIE
ouverture des portes à 19h00
Soirée à la M.L.C. à Seltz

Bar à Champagne

Menu:
Buffet Froid
Buffet Chaud (filet mignon de porc à la crème, gratin dauphinois et spätzles)
Plateau de Fromages
Dessert et café

Tickets en vente
À partir du 1er septembre
Les places sont limitées.

Adulte 60€
Enfant 7 à 12 ans 30€

Information et réservation:
Maria 06.12.47.84.00
Fabrice 06.42.78.39.21



Robert Lang souffle ses 95 bougies.

Robert Lang est né à Seltz le 6 septembre 1922. Il a traversé les époques et les bouleversements de l'histoire de notre région. Sa vie s'est déclinée autour du travail et de l'engagement. Entouré de sa famille et de ses amis, il a fêté ses 95 ans au foyer Sainte Adélaïde.

Il a pris le micro pour se rappeler avec ses convives sont presque 1 siècle de vie : Robert Lang est né dans une famille de 16 enfants. Tôt son père décède et il est confié à une sœur à Fort Louis : premier déracinement de sa chère ville de Seltz et de sa chère mère. Il revient avec émotion sur son certificat d'étude : son maître d'école ne pensait pas qu'il puisse réussir. Il s'est présenté en candidat libre et a décroché le meilleur résultat du canton. Suite à quoi, il a travaillé comme mécanicien et occupé divers emplois. Il a appris le goût du travail et de l'effort. En 1939, évacué avec les autres Alsaciens de la bande rhénane dans le Limousin, il a travaillé comme berger. De retour en Alsace occupée et annexée de fait, il a découvert sa région en pleine nazification. Un de ses frères est prisonnier de guerre et un autre en camp de concentration. Il intègre alors l'administration ferroviaire.

Comme les autres jeunes de sa ville et de son âge, il est incorporé dans le RAD (service du travail obligatoire allemand), puis dans la Wehrmacht où il effectue ses classes au Danemark puis comme l'immense majorité des Alsaciens et Mosellans sur le Front de l'Est en Russie. Il est fait prisonnier par les Soviétiques et est envoyé dans le camp de

Tambov où sont rassemblés des soldats incorporés de force alsaciens et mosellans dans des conditions particulièrement difficiles. Malgré une grave maladie, il recouvre la santé et il est libéré à la capitulation de l'Allemagne. Il a raconté ses années d'incorporé de force dans une série de reportages de TV Saletio consultables en ligne www.tvsaletio.fr

Après-guerre, il a repris sa place aux chemins de fer. En 1947, il a épousé Emilie HEYD. De leur union sont nés Monique, Patrick, Fabienne, Pascal et Didier. Mme Lang s'est éteinte le 31 janvier 2017.

Robert Lang s'est investi aussi dans le domaine de l'apiculture (les fameuses reines Sklenar) et en politique où il militera pour les élus de la droite en Alsace du Nord. Au niveau local, il a été adjoint au Maire durant 1 mandat. Alliant ses deux passions, Il est même devenu fournisseur bénévole de propolis et de miel pour ses amis députés (et d'un ministre) alsaciens.

Dans les années 80, il commence à raconter son histoire et milite dans les associations d'anciens Malgré-Nous et de prisonniers de Tambov, devenant le porte-parole des jeunes gens qui ne sont jamais rentrés de Russie et de tous ceux qui revenus, n'ont pas pu raconter, créant un lien entre les générations, celles des enfants et des petits-enfants pour le devoir de mémoire.

Entouré de toute l'affection des siens, ses 5 enfants, de ses 6 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants, M. Lang a dignement fêté l'évènement. M. le Maire de Seltz, Jean-Luc Ball lui a donné rendez-vous pour ses 100 ans. »



Nouveau à Seltz à l'ancienne base de voile : Jardin d'été

Le bistro café « Jardin d'été » a ouvert à l'ancienne base de voile/ Salmengrund à Seltz le 13 août 2017. Un lieu confortable et convivial a pris vie. Par beau temps, il est possible de faire soi-même du barbecue sur les tables de pique-nique . Des steaks et des saucisses grillées ainsi qu'un barbecue d'appoint sont disponibles. Vous profiterez alors avec votre famille ou vos amis des plaisirs du barbecue au vert avec une vue sur le lac. À partir du mois de septembre, le « Do-it-yourself-Barbecue » sera disponible en fonctions des conditions météorologiques et

uniquement sur réservation. Notre Jardin d'été est ouvert en automne. L'intérieur est chauffé, ainsi que la tente de la terrasse, où un dispositif de chauffage par rayonnement offre une chaleur agréable.

Nos horaires d'ouverture :

Lundi : 11:30 – 14:30 et 18:30 – 22:30

Vendredi : 11:30 – 14:30
et 18:30 – 22:30

Samedi : 11:30 – 23:30

Dimanche : 09:30 – 22:30

Gülden & Matthias Heidt



INFORMATION : A compter du 1er janvier 2018 les habitants de Seltz seront accueillis

- au SIP de Wissembourg pour tout sujet fiscal les concernant à titre personnel
- à la trésorerie de Seltz-Lauterbourg pour les créances aux collectivités locales (Ville, SMICTOM, Syndicat des Eaux)

L'assemblée générale de l'association socio-culturelle et sportive de la ville de Seltz s'est tenue le 28 juin 2017. Suite à la démission du président M. Pigerol et de plusieurs membres, le vice-président Robert Schmitt a tenu une assemblée générale électorale.

Après avoir fait la lecture des statuts, il a procédé à l'adoption du dernier procès verbal. L'assemblée a décidé ensuite de mettre en place un nouveau comité directeur :

Président : Gilbert Schmitt

Vices présidents : Frédéric Heyd, Steve Médauer

Secrétaire : Mylène Heck,

2^{ème} secrétaire : Éric Schatz

Trésorier : Bruno Haar

2^{ème} trésorier : Christian Heck

Assesseurs : Sacha Petrazoller, Fabrice Ruck, Robert Schmitt, Rino Cesaro, Richard Fluck.

Ce nouveau comité directeur a été inscrit au registre des associations du tribunal d'instance le 1er août 2017.

La médiathèque au « cœur de Seltz ». Les bénévoles et les élues se sont réunies. Venez découvrir ou redécouvrir cet endroit agréable et ses beaux ouvrages. Marion se fera un plaisir de vous accueillir.



Bricolage : Venez réaliser votre propre monstre pour vous tenir compagnie... ou effrayer vos amis !
Du 24 au 28 octobre 2017, à la médiathèque, en accès libre.
Fermeture le 31 octobre 2017.

PROCHAINEMENT

**MURIEL
REVOLLON**
- conteuse -

HistoireS de se faire bien peur une fois pour touteS

Petits contes traditionnels un peu cruels...
Mais bon, ça va !
par **Muriel Revollon**
Tout public (doté d'un peu de cran !)
Spectacle familial à partir de 8 ans

Parce qu'inévitablement, un jour, il faut partir ...
Ou revenir ...
Et que rester figé n'éloigne pas le danger !!
Halte aux contes mensongers,
place à la vérité ... toute crue !!! (Miam !)
Parfois, les contes font peur ...
mais sans peur, pas de vrai courage !
Alors partons pour une petite traversée du pays des doutes et des peurs
pour y puiser ce courage, qui manque un peu, parfois ...
Promenez-vous dans les bois ... Montrez patte blanche ...
Tirez la chevillette ... avant que le loup souffle, souffle, souffle ...
Prêts ? ... On y va !!
Des histoires racontées en suivant le fil ... rose
qui retient une nouvelle clef d'histoire à chaque fois.
Des histoires qui, noyées dans les versions édulcorées,
perdraient leur saveur et leur sens.
Des histoires à grandir, pour affronter le noir,
apprivoiser les peurs, et dompter les loups !

Durée de la traversée : 50 min ... ou plus si on est perdu !!!

Compagnie Ziri Ziri 06 80 76 31 38 ziriconte@gmail.com www.ziriziri.fr
Photos & conception graphique : www.ludovicmauriat.com

Nouveau logiciel

Du 17 au 29 juillet 2017, la médiathèque fermait ses portes pour faire peau neuve au niveau de son logiciel de gestion. L'équipe a également bénéficié d'une formation lui permettant de prendre en main ce nouvel outil. Ce dernier s'appelle Decalog SIGB. Moderne et plus facile d'utilisation, il s'accompagne d'une nouvelle fonctionnalité : le portail.

Le portail sera le nouveau site internet de la Médiathèque vous permettant d'avoir accès à votre compte lecteur, de prolonger ou réserver des livres en ligne, de créer des listes coup de cœur et de rechercher des documents de manière plus intuitive. Actuellement en cours de création, ce portail vous sera dévoilé dans les meilleurs délais.

Une application pour la médiathèque

La médiathèque est désormais dotée d'une application appelée Bibenpoche, vous permettant de consulter, depuis votre smartphone, les documents de la médiathèque et de les réserver si vous le souhaitez. Vous pouvez télécharger cette application par Google Play Store ou l'App Store.

« Histoires de se faire bien peur une fois pour toutes » de Muriel Revollon : (voir affiche)

Dans le cadre du festival « Vos Oreilles Ont La Parole », la médiathèque vous propose d'écouter la version traditionnelle mais un peu cruelle des contes de notre enfance racontée par Muriel Revollon.

Jeudi 26 octobre à 19h00, à la Maison des Loisirs et de la Culture de Seltz

A partir de 8 ans, entrée libre.

Horaires d'ouverture

Mardi	14h30 – 17h30
Mercredi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h30
Vendredi	14h00 – 18h30
Samedi	9h30 – 12h30



SELTZ avant ?

Voici une photo des années 1920 et une photo prise au même endroit en 2017. Le clocher de l'église datant de 1899 a été détruit en 1940 ainsi que la « Armenhaus », la maison Furst achetée par la Ville en 1880, dont on voit un petit morceau de la façade à droite. Le clocher actuel date de 1958 et la maison de retraite des années 1980. Régulièrement nous ferons paraître des photos anciennes.

N'hésitez pas à nous en envoyer ou à nous les prêter à la mairie (scans ou sous enveloppe avec vos noms, adresses et numéro de téléphone) !

Naissances

JUIN

Olivier et Raphaël FUTTERER né le 16/06/2017 à STRASBOURG – Dominique Alexis FUTTERER et Mélanie ROTH
Brayan HEITMANN né le 22/06/2017 à SELTZ – Patrick Alain Joseph HEITMANN et Claudia Marie-Jeanne SCHOTT
Milana CHAPOT SEIXAS PEREIRA née le 27/06/2017 – Maxime Marcel CHAPOT et Isabelle SEIXAS PEREIRA

JUILLET

Adel CHIBANI né le 14/07/2017 à WISSEMBOURG – Kamel CHIBANI et Estelle SCHNEIDER
Nathanaël DUMITRACHE né le 22/07/2017 à GERMERSHEIM – Florin DUMITRACHE et Maria ARNOLD



Décès

JUIN

Jean-Pierre René SCHOHN – 63 ans – 8 rue des Fossés (11/06/2017)
Marguerite Madeleine MOTZ née KIEFFER – 95 ans – 8 rue Principale (19/06/2017)

JUILLET

Marie-Josée WAHL-HEYD – 56 ans – 2 rue Romaine (22/07/2017)

AOÛT

Paul Bernard FREISS – 89 ans – 30 route de Strasbourg (07/08/2017)
Renate Elfriede PETRAZOLLER née ALBRECHT – 77 ans – 23 rue du Cimetière (08/08/2017)
Raymond Albert ZIMMERMANN – 81 ans – 37 rue Hollandaise (15/08/2017)

SEPTEMBRE

Antoine Théophile WEBER – 88 ans – 8 rue Principale (05/09/2017)
Angèle STEPHAN épouse KETTERER – 93 ans - 8 rue Principale (18/09/2017)

Mariages

JUILLET

Thierry KOCH et Maria FARFALLA (15/07/2017)

AOÛT

Dalibor DUBRAVICA et Aurélie REYMUND (12/08/2017)
Yannick Frédéric ZIMPELMANN et Yasmin Melanie Monika WEINMANN (25/08/2017)

Si vous fêtez vos 80, 85, 90, 95, 100, 105 ans... la municipalité vous rendra visite.
Un questionnaire sera remis aux familles pour la parution sur facebook et dans les DNA
pour accord de publication.



Grands Anniversaires

01/09 82 ans	MARBACH Madeleine	03/11 91 ans	OLLAND Marie Louise
03/09 89 ans	MARTZOLFF Joseph	07/11 80 ans	VELTZ Edouard
05/09 82 ans	KRAST Bernadette	08/11 81 ans	LOEFFLER Jean-Paul
06/09 95 ans	LANG Robert	10/11 84 ans	CAROLI Luigi
11/09 85 ans	SPANGENBERGER Aimé	13/11 82 ans	KERN Joséphine
12/09 86 ans	FREISS Marie Madeleine	13/11 86 ans	HUTT René
14/09 88 ans	MOCKERS Colette	15/11 84 ans	SIGMUND Petra
15/09 88 ans	LOEFFLER Noémie	17/11 87 ans	KNOBLOCH Antoinette
18/09 81 ans	ZOLLER Pierre	17/11 87 ans	CHAPOT Georgette
22/09 95 ans	SENE Jeanne	18/11 82 ans	EIGNER Bernadette
27/09 88 ans	DECK Raymond	18/11 82 ans	SPANGENBERGER Hélène
28/09 84 ans	GARCIA Maximo	20/11 98 ans	WALLIOR Joseph
02/10 90 ans	RUCK Marcel	24/11 83 ans	RUCK Fernande
02/10 93 ans	SPINNER Claude	24/11 89 ans	MEISS Albert
06/10 84 ans	MULLER Ginette	26/11 81 ans	KRAEMER Marie Madeleine
08/10 82 ans	WEISS Elsa	30/11 86 ans	STOFFEL Alice
09/10 85 ans	FREISS Lucien	05/12 81 ans	RIEGER Raymond
10/10 82 ans	RUIZ Bienvenida	11/12 90 ans	ZIFFEL Berthe
10/10 90 ans	GOEPP Madeleine	14/12 82 ans	ITZEL Georgette
11/10 81 ans	WALLIOR Robert	14/12 85 ans	HOUZET Françoise
11/10 96 ans	SUTTER Marie Anne	21/12 80 ans	DECK Louis
13/10 104 ans	LOUX Joséphine	23/12 81 ans	MAHLER Marie Louise
14/10 87 ans	SPANGENBERGER Odile	27/12 80 ans	LOUX Jeanne
20/10 80 ans	SCHALL Georgette	27/12 82 ans	ZIFFEL Jeanne
21/10 83 ans	KUTTRUFF André	29/12 87 ans	DEISS Hubert
28/10 81 ans	HUTT Robert		
30/10 86 ans	SCHNEIDER Auguste		

Réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2017**Délib. N° 2017-092**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Monsieur Geoffrey KRAEMER. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-093

Adoption du PV du 12 mai 2017 par 17 voix POUR et 3 voix d'ABSTENTION.

Délib. N° 2017-094 Présentation et validation du projet du Conseil municipal des Jeunes de SELTZ

Le Conseil Municipal des Enfants a réalisé une plaquette éducative et touristique. Les conseillers jeunesse sont présents afin de présenter leur projet. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-095 Gratification des agents après 20 ans d'ancienneté dans la Fonction Publique Territoriale

Les agents bénéficieront d'une prime de 500 € pour 20 ans de service. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-096 Mise en place d'une convention financière ainsi qu'un contrat d'objectifs avec l'association « Les Amis de la Haute Vienne »

Les Amis de la Haute-Vienne bénéficieront d'une subvention de 12.000 € avec un premier acompte

de 50% si l'association accueille les visiteurs de Mézières-sur-Issoire. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-097 Définition d'une règle concernant la participation financière de la Commune aux anniversaires des associations locales ainsi qu'aux événements ayant une portée nationale

Dans le cadre des grands anniversaires des associations la Commune participera financièrement au « verre de l'amitié » à hauteur de 250 €.

Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-098 Subvention à l'école élémentaire de SELTZ pour la participation au stage de canoë kayak

Une subvention de 10 € par enfant scolarisé à l'école élémentaire ayant participé à un stage de canoë kayak soit 250 € est accordé.

Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-099 Subvention aux écoles maternelle et élémentaire pour les transports des sorties de fin d'année scolaire

Une délibération cadre afin de participer aux sorties de fin d'année aux écoles maternelle et élémentaire, en particulier dans le domaine des transports est prise. Le Conseil Municipal décide une participation forfaitaire d'un montant de 200 € par année scolaire.

Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-100 Délibération concernant la modification des rythmes scolaires (semaine de quatre jours) pour les écoles maternelle et élémentaire

Le Conseil Municipal décide de retourner à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2017/2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-101 Subvention exceptionnelle au « Quilles Club » de SELTZ

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 90 € au « Quilles Club » de SELTZ. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-102 Acquisition du patrimoine foncier de la Maison de Retraite de SELTZ

Considérant la fusion de la maison de retraite de Seltz avec le Centre hospitalier de Wissembourg le 1er janvier 2018, le conseil municipal décide l'acquisition des terrains, propriétés de la maison de retraite. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-103

Le Conseil Municipal autorise la signature d'un protocole d'accord pour le transfert de la Maison de Retraite de Seltz vers l'EHPAD de WISSEMBOURG
Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-104 Avis concernant la vente des logements locatifs « DOMIAL »

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente des logements sis 34, rue du Ferdinand Hérold (10 logements et 10 garages) afin que les locataires puissent devenir propriétaires de leur logement. Adopté par 18 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION.

Délib. N° 2017-105 Remplacement de l'arme à feu pour la Police Municipale

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le remplacement de l'arme de la Police Municipale suite au décret n° 2006-1616. Adopté par 14 voix POUR et 6 voix d'ABSTENTION

Délib. N° 2017-106 Modification de la délibération du 4 novembre 2016 concernant la mise à jour du tableau des effectifs :

Suite à la mise en place d'un régime indemnitaire pour les agents titulaires, Monsieur le Maire souhaite proposer une prime à un agent contractuel. Le Conseil Municipal autorise un nouveau contrat avec cet agent à raison d'un Indice Brut de 370 et un Indice Majoré de 342 à compter du 1er juillet 2017. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2017-107 Autorisation de signature d'un nouvel emprunt dans le cadre de la renégociation de la dette de la commune pour le financement des travaux au

camping « les Peupliers »

Le Conseil Municipal autorise le réaménagement de la dette auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace avec la mise en place d'un avenant au prêt n°8658871 , montant initial 1.500.000 €, aux conditions suivantes :

Ancien prêt :
Capital restant au 30/06/2017 1.012.500 €

Taux fixe 1.95 %
Indemnité 100.000 €
Durée restant 162 mois
Frais de dossier 0.10% soit 1 012.50 €
Nouveau prêt :
500 000 €

Taux fixe 1.41 %
Durée 15 ans
Frais de dossier : 0.10 % soit 500 €
Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2017-108 Délibération complémentaire concernant la tarification de la cantine scolaire

Un enfant souffrant de nombreuses allergies pourra venir manger son repas apporté par ses soins à la cantine mais la surveillance sera facturée.
Pour les enfants relevant de l'enseignement spécialisé (CLIS, CLAD, ...), la gratuité de la surveillance sera également appliquée. Le Conseil Municipal autorise à titre exceptionnel pour les enfants ayant des problèmes très importants d'allergie à pratiquer un tarif pour la

surveillance à hauteur de 2.5 € par jour et autorise que la gratuité des frais de surveillance s'applique aux enfants de SELTZ, ainsi qu'aux enfants issus de l'enseignement spécialisé (CLIS, CLAD, ...) Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2017-109 Délibération complémentaire concernant la location du domaine public à usage commercial

Ouï l'explication de Monsieur le Maire et suite à la délibération du 12 mai 2017 concernant l'occupation du domaine public, il y a lieu de compléter cette délibération en rajoutant un tarif supplémentaire à savoir la location du domaine public à usage commercial. Le Conseil Municipal autorise le complément de la délibération du 12 mai 2017 concernant la location du domaine public à des fins commercial en demandant un tarif de 20 € le m². Adopté à l'unanimité.

Les procès verbaux complets des Conseils Municipaux sont consultables en ligne sur www.Seltz.fr rubrique « Seltz » puis « Vie Municipale » et « Compte rendu CM »



62 collégiens sur scène en juin 2017

Depuis le mois d'octobre 2016, Claire Audhuy, comédienne et metteuse en scène, a investi la classe de 4ème D et de 5ème D du collège de Seltz dans la création du spectacle « On a besoin d'un fantôme ». Ce texte est une pièce de théâtre exhumée du camp de concentration de Terezin et écrit par un jeune de 14 ans, Hanus Hachenburg.

Ce projet issu d'une résidence artistique en milieu scolaire - soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est - a été une collaboration entre l'association Sur les Sentiers du Théâtre, la Compagnie Rodéo d'Âme et le Collège Charles de Gaulle de Seltz. Au sein du collège, le projet a été porté tout particulièrement par Judith Mombert, enseignante de français, Marie Bapst, enseignante documentaliste et Rachel Wallez, enseignante d'EPS. La résidence artistique a consisté en la présence de la Compagnie au sein du Collège pendant 9 mois pour monter le spectacle. Cela a créé une émulsion puisqu'au final, ce sont 172 élèves impliqués (soit 32% de l'établissement), dans la création des affiches, des décors, mises en scène, jeu d'acteurs, figurations ainsi que l'implication des services techniques du collège associés à la fabrication des décors. C'est 119 parents qui sont venus voir la représentation du jeudi 15 juin 2017, 233 élèves spectateurs (soit 39% de l'établissement) lors des représentations scolaires du 15 et 16 juin 2017.

« Leur maîtrise des dialogues, leur aisance, ont fait de cette représentation un moment très fort. L'organisation tout au long de la représentation ont impressionné les

spectateurs, bluffés par un tel niveau de maîtrise de la part des collégiens »

DNA 27/06/17

Sur les Sentiers du Théâtre

Depuis 2004, l'association Sur les Sentiers du Théâtre, implantée à Beinheim, propose une offre artistique et culturelle au plus près des habitants de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

L'association propose de nombreuses représentations de spectacles vivants de tous genres et pour tous les âges, des actions culturelles dans les écoles, bibliothèques, etc., et des ateliers de pratique artistique pour les amateurs.

Nous vous donnons rendez-vous pour la saison 2017-2018, dont l'ouverture se fera le 9 septembre 2017 à Beinheim avec le spectacle Zorro, manuel du justicier à l'usage de la jeunesse (spectacle de mimes et théâtre tout public).

Toutes les informations

www.surlessentiersduthetheatre.com

Nous vous conseillons vivement de réserver vos places au sentiers.contact@gmail.com 03 88 72 09 83 ou 06 22 19 58 63.

Sylvain VOGEL

Location Appartement 2 Pièces

- Loyer Mensuel 460 € Charges comprises
 - Non meublé
 - 45 m²
 - Dernier étage au calme
 - Appartement refait à neuf
 - Chauffage électrique à inertie neuf
 - Combles + sas d'entrée
 - Interphone
 - Réseau câble
 - Parking
- N° de téléphone: 06 88 47 42 67

Tous les mercredis soir

Vente de tartes flambées et de pizzas sur le parking de la Maison des Loisirs et de la Culture.



**RECENSEMENT DE LA
POPULATION JANVIER 2018**

**LA VILLE RECHERCHE DES
AGENTS RECENSEURS**

CONTACTEZ LA MAIRIE

03 88 05 59 05



Le comité de rédaction de votre « Au Cœur de Seltz » de droite à gauche Christophe, Aline, Mylène et Raphaël.
(Manquent sur la photo Anne-Caroline et Loïc)

AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI EN ALLEMAGNE

*par Michaela Stauder
conseillère en insertion professionnelle .*

Accompagnement à la recherche d'emploi .

**Traduction , rédaction de votre CV et lettre de
motivation en allemand .**

Coaching et préparation aux entretiens d'embauche .

Michaela Stauder
10c Route de Strasbourg ♦ 67470 Seltz
☎ 07 86 37 43 05 ✉ bc.stauder@gmail.com

Directeur de publication

Jean-Luc BALL
Maire de Seltz

Comité de rédaction

Mylène HECK
Aline ITZEL
Christophe EBELE
Loïc EBELE
Anne-Caroline THIBAUT

Secrétaire de Rédaction

Raphaël CHIANTELLO

Merci au Comité Consultatif
de la Culture et de la Communication
pour son concours.

Dépôt légal : 6393/85

www.ville-Seltz.fr
mairie@ville-Seltz.fr

Impression

Modern Graphic
Soufflenheim

Prochaine édition

Décembre 2017

Dépôt des articles avant le lundi 6 novembre 2017.
Les articles arrivés après cette date seront publiés
dans l'édition suivante.